FICHE DE LIAISON INTERNE - DEMANDE D'INSCRIPTION FORMATION EN PRÉSENTIEL

Ce document est à utiliser au sein de votre collectivité. Il vise à faciliter le circuit interne de validation de votre inscription.
Il doit donc être transmis à votre service formation / ressources humaines et ne doit pas être adressé au CNFPT.

Type de formation demandée

- ☐ Formation de professionnalisation lors d'une prise de poste à responsabilité
- ☐ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière professionnelle
- ☐ Formation de professionnalisation au 1er emploi
- ☐ Professionnalisation premier emploi - Secrétaire général de mairie
- ☐ Formation initiale
- ☐ Formation d'intégration
- ☐ Préparation concours ou examen professionnel
- ☐ Formation de perfectionnement
- ☐ Formation continue obligatoire police municipale

Formation souhaitée

Intitulé de la formation :

Durée : **Date(s)** :

Code IEL * : **Lieu de la formation** :

Hébergement souhaité
(voir conditions particulières selon les structures du CNFPT) : ☐ Sans ☐ La veille ☐ Le jour même et durant toute la durée de la formation

Vous êtes en situation de handicap. Avez-vous des besoins spécifiques pour suivre la formation ? :
.....

Vos coordonnées

Nom d'usage :

Nom de naissance : **Prénom** :

Date de naissance :/...../..... **E-mail** :@.....

Tél. professionnel : **Service** :

Direction :

Objectifs de la demande de formation

Fonctions exercées et description de vos activités :
.....

Quelles sont les raisons qui motivent votre demande d'inscription ?
.....
.....

Avis du responsable hiérarchique :
.....

Avis du responsable formation :
.....

La demande d'inscription est faite dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) :

☐ Oui ☐ Non

Vous	Le responsable hiérarchique	L'autorité territoriale
Date : **Signature**	**Nom, prénom** : **Qualité** : **Signature**	**Nom, prénom du signataire** : **Date** : **Signature**

* Code IEL : code pour procéder à votre inscription. Celui-ci est disponible sur la page de la formation choisie sur l'offre en ligne et le catalogue feuilletable.

S'INSCRIRE À UNE *FORMATION*

Les inscriptions aux formations du CNFPT sont réalisées par les services des ressources humaines ou formation des collectivités via la plateforme d'Inscription en Ligne (IEL), à l'aide du code formation.

Les collectivités peuvent activer, dans IEL, le module de pré-inscription agent. Celui-ci permet aux agents de déposer leur demande de formation de manière dématérialisée.

Cette demande est ensuite instruite et validée par la collectivité, qui confirme l'inscription dans IEL. Nous vous invitons à vérifier auprès de votre collectivité si ce module de pré-inscription agent est activé.

Dans le cas contraire, le CNFPT met à disposition cette fiche de liaison interne. Elle sert de support à l'agent pour faire circuler et valider sa demande de formation au sein de sa collectivité. La fiche renseignée permettra au service au service ressources humaines ou formation de procéder à l'inscription en ligne sur la plateforme IEL.

Les étapes de l'inscription

ÉTAPES	VOUS AVEZ ACCÈS À LA PRÉ-INSCRIPTION AGENT DANS IEL	VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À PRÉ-INSCRIPTION AGENT DANS IEL
DEMANDE ET VALIDATION INTERNE Selon le circuit en vigueur dans votre collectivité	Renseignez directement votre demande sur la plateforme : https://inscription.cnfpt.fr Grâce à un système de notification, Votre responsable hiérarchique valide votre demande qui est ensuite transmise à votre service ressources humaines ou formation qui confirme votre demande d'inscription.	Utilisez cet imprimé mis à votre disposition. Votre service des ressources humaines ou formation saisit ensuite votre demande d'inscription dans IEL.
RÉCEPTION PAR LE CNFPT	Vous recevez un accusé de réception de votre demande d'inscription. Cet accusé NE VAUT PAS accord de participation.	
CONSTITUTION DU GROUPE PAR LE CNFPT	À l'issue de la période d'inscription, le CNFPT examine les demandes et constitue le groupe. Dans certains cas, une sélection est nécessaire (places limitées, formation complète, candidature hors profil...). Vous recevrez une convocation si vous êtes retenu. Sinon, vous recevrez un courriel de refus avec le motif.	
DÉSISTEMENT	En cas d'empêchement, veillez à prévenir la délégation organisatrice dans les meilleurs délais. Les coordonnées du contact figurent sur votre convocation. Votre désistement permettra au CNFPT de proposer votre place à un autre agent.	